

# Cercle IFRS - 2025

(1/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 4 demi-journées

Distanciel : 4 demi-journées

Soit 14h au total

### PRIX

2 900 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable des normes comptables ou de la consolidation en environnement IFRS, directeur comptable groupe

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Structurer sa veille normative et anticiper les enjeux liés à l'actualité des normes IFRS
- Identifier les bonnes pratiques et résoudre les difficultés d'application rencontrées sur les normes IFRS
- Partager son expérience entre professionnels

### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

## PROGRAMME

### LE CERCLE IFRS VOUS PERMET DE :

- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité IFRS pour une gestion optimale de votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

### 1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ IFRS

Chaque session comprend une présentation des actualités IFRS :

- Derniers sujets à l'agenda du Comité d'interprétation des IFRS, points sur les dernières discussions de place, derniers amendements de normes, suivi des revues post-application des normes et des projets de recherche

# Cercle IFRS- 2025

(2/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 4 demi-journées

Distanciel : 4 demi-journées

Soit 14h au total

### PRIX

2 900 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## PROGRAMME

### 2<sup>ÈME</sup> PARTIE : THÈMES TECHNIQUES\* :

#### TRIMESTRE 1 - CONSOLIDATION : DERNIÈRES ACTUALITES ET SUBTILITES LIÉES AUX PRISES/PERTES DE CONTRÔLE

- Retour sur les difficultés liées aux entrées de périmètre, aux prises de contrôle par étapes, aux transactions avec les NCI et aux pertes de contrôle
- Avancement des projets « Financial Instruments with Characteristics Of Equity (FICE) » (pour la partie sur les puts), « Equity method » et « Business Combinations »

#### TRIMESTRE 2 - LES ENJEUX DE LA CONNECTIVITÉ ET LES IMPACTS COMPTABLES LIÉS À L'ESG

- Connectivité de l'information financière / extra financière
- Suivi des enjeux comptables en termes d'évaluation : contrats d'achat d'énergie verte, mécanismes de compensation carbone, impact sur les tests de dépréciation, sur la durée d'utilité des immobilisations, etc.
- Suivi des enjeux en termes de disclosures

#### TRIMESTRE 3 - LA COMPTABILISATION DES ACTIFS INCORPORELS

- Retour sur les difficultés pratiques
- Mise en perspective avec les sujets abordés dans le cadre des projets de recherche

#### TRIMESTRE 4 - IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION : CAS PRATIQUES, DIFFICULTÉS D'APPLICATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Retour sur les difficultés d'application récurrentes
- Mise en perspective avec les sujets abordés dans la revue post-application de la norme

### \*NB

- Les thèmes techniques sont présentés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité normative et/ou des souhaits des participants

